



Publié le 13/03/2020

Accession à la propriété : journée portes ouvertes à Bondy (93)

Samedi 14.03.2020

Emplacement :

Century 21 - 197, avenue Galliéni, 93140 Bondy

Détails des horaires :

De 10:00 à 18:00

JOURNÉES PORTES OUVERTES

Rendez-vous le samedi 14 mars de 10h à 18h

à l'agence Century 21 au 197, avenue Galliéni 93140 Bondy

EN AVANT-PREMIÈRE
EN EXCLUSIVITÉ

BONDY | 93

CAP NATURE

JOURNÉES PORTES OUVERTES

Rendez-vous le **samedi 14 mars de 10h à 18h**
à l'agence Century 21 au 197, avenue Galliéni 93140 Bondy



... À PARTIR DE
145 600 €*

Immobilière 3F 
Groupe ActionLogement

CAP NATURE

Un nouveau bien-être au cœur de la ville



- 39 appartements du T2 au T5
- Contrôle d'accès (système Vigik) et visiophonie
- Parking en sous-sol (voitures et deux-roues)
- Local vélos
- Jardin en cœur d'îlot
- Terrasses et loggias



(1)



(2)



(3)



RENSEIGNEMENTS ET VENTE

CENTURY 21 - Ricard Immobilier
197, avenue Galliéni - 93140 BONDY

01 48 49 21 21

Appels et services gratuits

capnature-bondy.fr

RÉALISATION

Immobilière 3F 
Groupe ActionLogement

Immobilier 3F - 159 avenue Nationale - 75638 Paris Cedex 13. Les prestations des appartements (parking, terrasses, balcons, ...) peuvent varier selon la typologie des appartements. Seul le descriptif technique joint au contrat de réservation est contractuel.
*T2 Bat 1 Lot 1122 de 41,27m². * Le PTZ est un prêt à taux zéro octroyé aux primo-accédants pour l'achat d'un logement neuf en résidence principale située dans certaines zones éligibles, et dans la limite de 40 % du montant. Le montant du prêt et les conditions de son remboursement sont soumis à conditions. Sous réserve d'acceptation du dossier par l'établissement bancaire. * RT 2012 : Label « Réglementation thermique 2012 » applicable aux bâtiments neufs. * TVA à 5,5% sous réserve que les conditions de l'article 278 bis 11° du Code Général des Impôts soient remplies. Applicable dans le cadre de l'acquisition d'une résidence principale neuve, dans la limite d'un plafond de prix d'achat, aux personnes physiques dont les ressources - à la date de signature du contrat préliminaire ou à défaut, à la date du contrat de vente - ne dépassent pas les plafonds prévus pour le bénéfice de l'aide personnalisée au logement (APL) conformément à l'article L. 411-2 du code de la construction et de l'habitation. Renseignements et conditions disponibles en espace de vente. Illustrations : Drawbotics. Illustrations non contractuelles dues à la libre interprétation de l'artiste et susceptible de modifications pour raisons techniques et administratives. Conception graphique: Marsatwork. Février 2020. NE PAS JETER SUR LA VOIE PUBLIQUE.

Découvrez tous [**nos programmes de logements neufs en vente**](#)